

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 39:2001

ILNAS-EN 39:2001 - Preview only Copy via ILNAS-e-Shop

04/2001

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs. The background is a light blue grid.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 39:2001 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 39:2001.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Tubes libres en acier pour échafaudages à tubes et raccords - Conditions techniques de livraison

Systemunabhängige Stahlrohre für die Verwendung in
Trag- und Arbeitsgerüsten - Technische Lieferbedingungen

Loose steel tubes for tube and coupler scaffolds - Technical
delivery conditions

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 18 janvier 2001.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

Avant-propos.....	3
1 Domaine d'application.....	4
2 Références normatives	4
3 Termes et définitions.....	5
4 Classification et désignation	5
4.1 Classification.....	5
4.2 Désignation.....	5
5 Renseignements à fournir par l'acheteur.....	5
5.1 Renseignements obligatoires.....	5
5.2 Options.....	6
5.3 Exemples de commande.....	6
6 Procédé de fabrication	6
6.1 Procédé d'élaboration de l'acier.....	6
6.2 Fabrication des tubes.....	6
7 Prescriptions	7
7.1 Généralités.....	7
7.2 Composition chimique et caractéristiques mécaniques	7
7.3 Aspect	7
7.4 Rectitude.....	7
7.5 Cordon de soudure extérieur et préparation des extrémités	8
7.6 Dimensions, masse et tolérances	8
7.6.1 Dimensions.....	8
7.6.2 Tolérances sur les dimensions	8
7.6.3 Masse	8
7.6.4 Tolérance sur la masse	8
7.6.5 Longueur.....	8
7.6.6 Valeurs pour le calcul de structures.....	9
8 Contrôles	9
8.1 Type de contrôle	9
8.2 Documents de contrôle	9
8.2.1 Types de documents de contrôle.....	9
8.2.2 Contenu des documents de contrôle	9
8.3 Résumé des contrôles et essais	10
9 Echantillonnage	10
9.1 Fréquence des essais.....	10
9.1.1 Unité de contrôle.....	10
9.1.2 Nombre d'échantillons par unité de contrôle	10
9.2 Préparation des échantillons et des éprouvettes.....	11
9.2.1 Emplacement, orientation et préparation des échantillons pour les essais mécaniques	11
10 Méthodes d'essai	11
10.1 Essai de traction	11
10.2 Essai d'aplatissement.....	11
10.3 Examen visuel	11
10.4 Contrôle dimensionnel.....	12
11 Contre-essais, tri et remaniement.....	12
12 Marquage	12
13 Revêtement.....	12
Annexe A (informative) Valeurs pour le calcul des structures	13
Bibliographie	14

Avant-propos

La présente norme européenne a été élaborée par le Comité Technique ECISS/TC 29 "Tubes en acier et leurs raccords" dont le secrétariat est tenu par l'UNI, conjointement avec le CEN/TC 53 "Equipements pour travaux temporaires".

La présente norme européenne remplace le HD 1039 :1990.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en octobre 2001, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2001.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

La présente Norme européenne provient, avec des modifications, du document d'harmonisation HD 1039 "Tubes en acier pour échafaudages d'étalement et de service - Conditions générales, essais".

La présente Norme européenne annule et remplace le HD 1039:1990 « Tubes en acier pour échafaudages d'étalement et de service - Conditions générales, essais ».

Les modifications techniques significatives sont :

- les tubes seront dorénavant livrés galvanisés sauf si l'option de les livrer sans revêtement (nus) ou peints est spécifiée ;
- il est dorénavant requis que tous les tubes soient aptes à la galvanisation ;
- les prescriptions pour le revêtement, initialement contenus dans les annexes A et B sont dorénavant couvertes (conformément aux règles CEN) par référence aux Normes européennes ou internationales et ne sont pas incluses dans le texte de la présente norme ;
- les tubes ne peuvent être fabriqués qu'à partir d'acier calmé ;
- la résistance à la traction maximale des tubes a été portée à 520 MPa ¹⁾ ;
- une teneur maximale en manganèse a été introduite et les teneurs en soufre et phosphore réduites ;
- la tolérance sur la masse pour les tubes élémentaires a été modifiée de - 8 % à - 7,5 %. La tolérance maximale de masse sur tubes élémentaires et la tolérance de masse sur lots de tubes ont été supprimées de la norme (les tolérances sur le diamètre extérieur n'ont pas été modifiées) ;
- les types de longueur, courante, approximative ou exacte, et les tolérances pour ces types de longueur sont dorénavant spécifiés ;
- une prescription concernant l'essai d'aplatissement a été introduite pour les tubes soudés ;
- des prescriptions relatives au type et au contenu des documents de contrôle ont été introduites en vue d'être utilisées lorsque la fourniture de documents de contrôle est spécifiée ;
- un contrôle spécifique est dorénavant admis à titre d'option avec des fréquences d'essai spécifiées ;

1) 1MPa = 1 N/mm².